



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mer et littoral

Question écrite n° 9246

Texte de la question

M. Andre-Maurice Pihouee appelle l'attention de M. le ministre de l'environnement sur la preservation, la protection et l'entretien du littoral des departements d'outre-mer. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les mesures specifiques qu'il envisage de prendre pour preserver au mieux ce capital ecologique que representent pour les DOM-TOM les facades maritimes.

Texte de la réponse

L'amelioration des connaissances, liees a la realisation de l'interventaire ZNIEFF, et la prise de conscience de la richesse du patrimoine naturel font que les projets de protection des espaces naturels sont nombreux dans les DOM-TOM. Dans l'ile de la Reunion, la reserve naturelle de Saint-Philippe-Mare-Longue protege depuis 1981 une foret megathermique tropicale de 68 hectares, sur le littoral sud. Plusieurs projets de reserves naturelles sur le littoral sont a l'etude ; foret de la Grande-Chaloupe au nord, lagons et recifs coralliens de la cote ouest, et etangs Saint-Paul et du Gol, deux zones humides littorales. En Guyane, la reserve naturelle du Grand-Connetable, celebre pour son avifaune, a ete creee en decembre 1992. Deux projets sont tres avances : Basse-Mana (plage de pontes des tortues, avec la construction d'une nouvelle ecloserie) et marais de Kaw. En Martinique, la presqu'ile de la Caravelle est classee en reserve naturelle depuis 1976. Le projet de Precheur - Grande-Riviere doit permettre la protection d'une vaste zone de foret tropicale non anthropisee, en face de la mer des Caraibes. En Guadeloupe, le Grand-Cul-de-Sac-Marin beneficie d'une reserve naturelle depuis 1987. Le projet de Saint-Barthelemy doit aboutir a la protection d'une zone marine de plus de 1 000 hectares.

Données clés

Auteur : [M. Pihouée André-Maurice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9246

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4561

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1930